

## LOCALISATION

Chantier  MUNICIPALITÉ   
   
 Intérieur de la zone consultée (SIP)  Extérieur de la zone consultée (SIP)

## USAGES FORESTIERS

<input checked="" type="checkbox"/> ZEC	<input type="checkbox"/> PARC RÉGIONAL
<input checked="" type="checkbox"/> LISIÈRES BOISÉES	<input type="checkbox"/> ÉRABLIÈRE SOUS-BAIL
<input checked="" type="checkbox"/> RAVAGE	<input type="checkbox"/> SENTIERS
<input type="checkbox"/> CORRIDOR ROUTIER	<input type="checkbox"/> CAMPING
<input type="checkbox"/> SITE ARCHÉOLOGIQUE	<input type="checkbox"/> SITE D'HEBERGEMENT
<input type="checkbox"/> VILLÉGIATURE	<input type="checkbox"/> BASE PLEIN AIR
<input type="checkbox"/> AIPL PROJÉTÉE	<input type="checkbox"/> MILIEU HUMIDE D'INTÉRÊT
<input checked="" type="checkbox"/> ESPÈCES FAUNIQUES salamandre, cerf, omble de fontaine	<input type="checkbox"/> ENCADREMENT VISUEL
<input type="checkbox"/> AIRES PROTÉGÉES	<input checked="" type="checkbox"/> AUTRE : Placettes de suivi effets réels

## CARACTÉRISTIQUES DU CHANTIER

Superficie totale:	184,5 ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>Majorité du secteur traité en coupe de jardinage en 1999/2000 – 127 ha</li> <li>Section traitée en coupe de jardinage avec trouées en 2000 (les trouées ont subi une forte pression en raison du broutage et n'ont pas donné les résultats espérés) – 55 ha</li> <li>Éclaircie commerciale en 2000 (portion mixte) – 2 ha</li> </ul>
Coupe partielle (CP):	184,5 ha	
Coupe de régénération (CR)	0 ha	

## ACCÈS ET VOIRIE

TYPE	CLASSE	Longueur (m)
<input type="checkbox"/> IMPLANTATION	<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/> REFECTION/AMÉLIORATION	4	2923

ACCÈS : possible par le rang Clinton (chemin Cliché) et par le 4<sup>e</sup> rang.

## PRESCRIPTIONS

No de secteur	Type de traitement	Sup. HA	% prélevé	Objectifs	VOIC PAFIT 2023-28
22102	CPI_CP – Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CP)	38,6	35	Récolte des tiges matures ou en perdition. Création de conditions favorables à la régénération. Amélioration de la qualité et maintien de la structure irrégulière. Martelage prévu. Surface terrière initiale de 28 m <sup>2</sup> /ha Mortalité 24% répartie dans les essences, surtout BOJ et ERR / Survie 15%	Structure interne Milieux riverains Produire des essences à forte valeur – BOJ et ERS
22103	CJPG– Coupe de jardinage par groupe d'arbres (CP)	68,6	30	Haute qualité présente. Récolte des tiges matures ou en perdition. Création de conditions favorables à la croissance et à la régénération. Maintien de la qualité et de la structure équilibrée. Martelage prévu. Surface terrière initiale de 26 m <sup>2</sup> /ha Mortalité 19%, surtout ERS / Survie 11%	Structure interne Milieux riverains Produire des essences à forte valeur - ERS
22104	CJPG– Coupe de jardinage par groupe d'arbres (CP)	77,4	30	Haute qualité présente. Récolte des tiges matures ou en perdition. Création de conditions favorables à la croissance et à la régénération. Maintien de la qualité et de la structure équilibrée. Martelage prévu. Surface terrière initiale de 28 m <sup>2</sup> /ha Mortalité 20% répartie dans les essences, surtout ERS / Survie 15%	Structure interne Milieux riverains Produire des essences à forte valeur - ERS

Chantier principalement en feuillus tolérants.

Ajout d'un critère d'évaluation en lien avec la protection des sols (suivi de l'orniérage en coupe partielle) – essai.

## ANALYSE FAUNIQUE ET AUTRES PARTICULARITÉS

Ravage de cerf de Virginie La Louise sur environ les 2/3 chantier (bloc sud). Localisé dans le compartiment B (en dehors du cœur du ravage).

Pour le cerf, les peuplements aménagés servent essentiellement de potentiel d'alimentation (peuplements feuillus, classés peu utilisés). Les aménagements permettront de contribuer à ce potentiel. À deux endroits, le type écologique et la composition de la forêt sont favorables à un entremêlement abri-nourriture (présence de résineux). Ces derniers seront martelés par l'équipe du MRNF pour maintenir / favoriser ce potentiel (martelage interne seulement pour ces blocs de petites superficies).

Présence de lisières riveraines (20 mètres) soustraites à l'aménagement en raison de la présence de salamandre mais aussi en respect du plan de ravage et du RADF (mesure pour favoriser l'habitat du cerf – abri et/ou couloir de déplacement).

Présence de lisières en bordure de milieux humides (20 mètres) soustraites à l'aménagement en raison de la présence de salamandre mais aussi en respect du plan de ravage et du RADF.

Présence de frayères confirmées (omble de fontaine) sur un segment du réseau hydrographique. Les mesures appliquées pour la salamandre assurent la protection de ces sites de reproduction. Aucun chemin planifié à cet endroit. Retrait d'un petit secteur prévu en coupe totale de l'autre côté du cours d'eau pour éviter la mise en place d'une traverse ou d'un sentier de coupe près des frayères.

Mention de la paruline du Canada, espèce d'oiseau susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Pour assurer une protection optimale pendant sa période de reproduction, il est recommandé d'effectuer les travaux du 15 août au 15 mai (indication à la prescription).

Analyse de paysage (O/N) = N

Présence notée de frêne noir (1 tige dans une parcelle, 22102). Rare présence de thuya, orme d'Amérique, ostryer de Virginie et Pruche. Ces derniers seront conservés (indication à la prescription).

Chantier à 1.3 km du refuge biologique du Mont Merrill et à 1.7 km d'une érablière sous permis d'exploitation.

## ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS (membres TGIRT)

<input type="checkbox"/>	<b>CHEMIN ET INFRASTRUCTURE</b>	<input type="checkbox"/>	<b>ÉROSION</b>
<input type="checkbox"/>	<b>PAYSAGES</b>	<input type="checkbox"/>	<b>ACÉRICULTURE</b>
<input type="checkbox"/>	<b>PRODUCTION DE BOIS</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>HABITATS FAUNIQVES</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>COHABITATION</b>	<input type="checkbox"/>	<b>MILIEU HUMIDE</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>PÉRIODE DE RÉCOLTE</b>	<input type="checkbox"/>	<b>PROTECTION</b>
<input type="checkbox"/>	<b>AUCUN</b>	<input type="checkbox"/>	<b>AUTRES</b>

## COMMENTAIRES (membres TGIRT)

- 1 Le respect de la période de chasse aux gros gibiers est une préoccupation pour les ZECs
- 2 Les ZECs demande de se référer au plan d'aménagement du ravage du cerf de Virginie pour maintenir un entrelacement entre l'abri et la nourriture.
- 3 Les ZECs demande de préserver la bande riveraine du ruisseau des Chutes dans le secteur de coupe forestière, secteur Grégoire (minimum de 20m)
- 4 Les ZECs demandent d'identifier et préserver les sites d'affût aménagés par les chasseurs
5. Les ZECs demande de faire les travaux en période hivernal
6. 22-104 : Les acériculteurs s'opposent formellement au traitement de CJ proposé par le ministère et préconisent plutôt une CJAF qui permettrait d'offrir, dans les prochaines années, ce secteur pour l'acériculture en maintenant le potentiel acéricole à court terme. Le secteur pourrait être ajouté au PAP de la région.
7. 22-104 : Les acériculteurs demandent à ce que les travaux soient réalisés en période hivernale pour éviter l'orniérage
8. 22-102, 22-103, 22-104 : Les acériculteurs demandent à ce que les travaux soient réalisés avec une « multi »
9. 22-103 : Les acériculteurs demandent, dans la 5e priorité (BOJ+ERS-CR-qualité AB), de prioriser la récolte du bouleau jaune plutôt que l'érable afin de préserver le plus possible le potentiel acéricole à moyen terme
10. 22-102 : Les acériculteurs demandent au ministère de revoir le tout en réalisant une coupe de jardinage dans cette érablière avec un prélèvement autour de 30 % de la ST.

## HARMONISATIONS CONVENUES

<input type="checkbox"/>	<b>USAGES</b>	<input type="checkbox"/>	<b>OPÉRATIONNELLE</b>
<input type="checkbox"/>	<b>RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS</b>	<input type="checkbox"/>	<b>AUTRES</b>

## DESCRIPTION DES MESURES PROPOSÉES

**1 Par majorité, la TGIRT Estrie est en accord avec les prescriptions telles que présentées et ne recommande aucune mesure d'harmonisation des usages. Les commentaires concernant les opérations (1-4-5-7-8) devront être discutés lors de l'harmonisation opérationnelle entre les parties prenantes.**

## SUIVI DU MFFP

Recommandation par la TGIRT O/N : N

Intégration dans la planification (O/N) :N/A

<sup>\*1</sup>NOTE : Les MHO doivent être convenues avec les BGA avant le dépôt final au MRNF.

Description des mesures intégrées à la planification :

Aucune mesure d'harmonisation proposée pour le chantier ZEC LOUISE par la TGIRT

Commentaires MRNF :

- 2- La planification forestière est concerté avec la direction de la faune et répond aux objectifs du plan de ravage
- 3- Une protection intégrale de 20 m intégrale est déjà intégrée au chantier en marge du ruisseau des chutes.
- 6- Le MRNF maintient la prescription telle que présentée aux membres de la TGIRT.
- 9- La priorité 5 concerne le BOJ et ERR, le choix reviendra au marteleur selon l'emplacement, le diamètre, la qualité ainsi que la cible (%) d'essences compagnes à maintenir.
- 10- Le MRNF maintient la prescription tel que présenté aux membres de la TGIRT.

SIGNATURE DU MRNF

Le directeur de la gestion des forêts de l'Estrie, Montérégie, Laval et Montréal

\_\_\_\_\_  
Éric Jaccard